

L'éternité: le ciel ou l'enfer

Nous croyons à la félicité éternelle des sauvés au ciel et au châtement éternel des perdus en enfer. Nous croyons à la résurrection corporelle des sauvés et des perdus, confirmée par la résurrection corporelle de Christ. Au moment de la mort, l'âme des sauvés va immédiatement avec Christ dans le ciel.

La résurrection corporelle des saints du Nouveau Testament se produira quand le Seigneur Jésus-Christ viendra pour enlever les siens avant la tribulation.

I Corinthiens 15 : 23; 1 Thessaloniens 4 : 13 – 17

La résurrection corporelle des saints de l'Ancien Testament se produira à l'avènement de Christ, avant l'établissement du royaume de millénaire.

Daniel 12 : 1 – 3, 13; Apocalypse 20 : 4 - 6

Les sauvés se tiendront devant le tribunal de Christ, non pas quant à leur salut, qui est éternellement conclu et qui ne peut pas être perdu ou retiré, mais quant à la détermination des récompenses — qui seront obtenues ou perdues basées sur le service (et la motivation) pour Christ après leur salut. Ils éprouveront consciemment la bénédiction de la présence de Dieu pendant toute l'éternité.

Au moment de la mort, l'âme des perdus descend immédiatement dans le séjour des morts, où elle est maintenue sous le jugement jusqu'au jugement du Grand Trône Blanc, qui se produira à la fin du royaume millénaire. À ce moment, leurs corps seront ressuscités des morts, et ils seront jetés dans le lac éternel de feu, où ils subiront un tourment conscient et éternel.

Matthieu 25 : 46; Jean 5 : 28; 14 : 2; Apocalypse 20 : 14, 15; 21 : 4